

9  
NOVEMBRE  
2025

# DÉMANTELER LES ÉCONOMIES COLONIALES

DES OUTRE-MER AU RESTE DU MONDE

## SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS & PISTES DE SOLUTIONS



STOP ARMING ISRAËL FRANCE



DÉSAMER BOLLORÉ / ATTAC



BOLONYOCTE CONSULTING



COAADEP



MKF / CMPK



FONDATION FRANTZ FANON





Le 16 octobre 2023, un rapport de syndicats palestiniens appelle à empêcher l'acheminement d'armes vers Israël pour éviter un génocide. En France, deuxième exportateur mondial d'armement, avec des entreprises comme Safran, Thales ou Dassault Aviation, des militant·es lancent la campagne Stop Arming Israël France (SAIF). Le collectif conçoit d'abord des tracts destinés aux salarié·es pour exposer les liens entre leurs entreprises et Israël, puis publie en mars 2024 un [premier guide](#) recensant ces relations, accompagné d'une [carte interactive](#) du secteur de l'armement en France. L'objectif est d'encourager les militant·es à informer directement les travailleur·euses.

En novembre 2025, un [deuxième guide](#) élargit l'enquête à 44 entreprises, des PME aux multinationales, grâce à un travail collaboratif impliquant des bénévoles formés à la recherche. La notoriété croissante du collectif amène certain·es salarié·es à transmettre eux-mêmes informations et documents. Le guide contredit les déclarations officielles d'Emmanuel Macron et de Sébastien Lecornu selon lesquelles la France ne fournirait pas d'armes létales à Israël, en mentionnant différents composants militaires offensifs. Une cartographie détaille les connexions entre entreprises françaises et israéliennes, en compilant des informations publiques dispersées.

Le document se veut un outil d'action militante visant à dialoguer avec les salarié·es, y compris celles et ceux qui tentent d'éviter la production militaire au sein d'entreprises partiellement civiles. Les actions de tractage devant les sites cherchent à ouvrir des discussions sur des sujets habituellement absents, malgré la pression des directions, qui mobilisent parfois sécurité privée et forces de l'ordre.

Ces initiatives ont produit certains effets. Des syndicats, notamment les CGT Thales, Airbus et STMicroelectronics, ont demandé la rupture des liens avec Israël, allant jusqu'à une grève symbolique à Grenoble. Le collectif considère ce travail patient auprès des salarié·es comme un levier pour tenter de freiner la production d'armement et ses effets.

### **Pistes d'actions concrètes :**

- Rejoindre [Stop Arming Israël France](#) : des tractages sont régulièrement organisés, et ouverts à toutes ;
- Créer sa propre action de dénonciation à partir du [guide d'action](#) : il y a des sites partout en France, SAIF a publié un tract par entreprise, tout est à disposition.



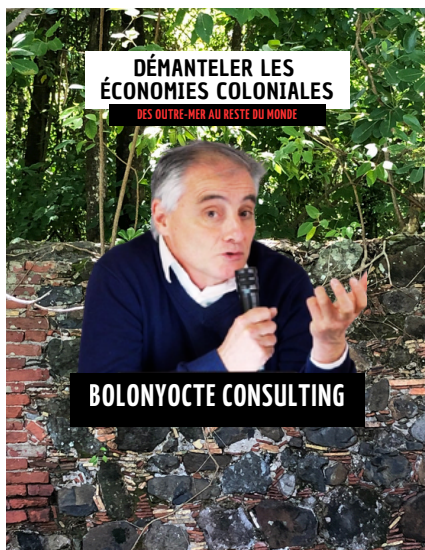
Les économies coloniales n'appartiennent pas au passé. Elles se prolongent, se renouvellent, se concentrent à travers des groupes puissants qui reproduisent les logiques d'exploitation, de dépendance et de domination issues de la colonisation. GBH est un conglomérat tentaculaire présent dans la grande distribution, l'automobile, le BTP, l'agroalimentaire, etc. Du côté de l'Afrique et du Pacifique, on retrouve les mêmes logiques économiques avec d'autres groupes, dont Bolloré qui en est un des symboles les plus puissants. Ces groupes bénéficient du silence, de la complicité de l'État français, de ses banques publiques, de ses institutions diplomatiques et parfois de son appareil médiatique.

**Désarmer Bolloré** est un combat pour la souveraineté des peuples, la justice économique, la fin du néocolonialisme qui structure encore nos économies mais aussi nos imaginaires. Il s'agit de désarmer tous les groupes qui perpétuent sous des formes modernes l'économie d'extraction, de dépendance, de dépossession et complice de génocides. L'empire Bolloré, ce n'est pas seulement un milliardaire breton ou un patron de médias, c'est l'incarnation d'une puissance coloniale privatisée, capable de contrôler les routes du commerce, les flux de capitaux et les récits médiatiques (transports, logistique, plantations, finance, publicité, culture). Pendant plus de 30 ans, Africa Logistics a constitué un empire colossal. 16 ports, 5000km voies ferrées, présence dans 46 pays africains, 50% du trafic des conteneurs d'Afrique de l'Ouest. Contrôle des flux, capture de la valeur ajoutée, dépendance logistique organisée sont les piliers de l'économie coloniale. Son entreprise Havas façonne l'opinion. Les diplomates français et les banques publiques d'investissement lui servent de relais pour ses investissements. Un système qui allie aussi l'influence politique, l'ingénierie financière (remontée des profits via les holdings, société financière au Luxembourg) privant des recettes les États africains, et propagande économique.

Reconnu coupable de corruption (financement de campagne électorale contre des concessions portuaires), Bolloré a vendu ses parts à MSC pour 5,7 milliards d'euros : une mutation stratégique consistant à garder les activités les plus rentables (communication, publicité, finance, média). C'est donc désormais une puissance médiatique qui se développe sur la même logique accumulation-domination-dépossession, dont 90% des activités passant par Vivendi. Des rédactions sont purgées, les voies critiques écartées, les débats pluralistes remplacés par une parole unique. Cette fabrique d'une hégémonie médiatique réactionnaire prépare les esprits à davantage d'autoritarisme..

### **Pistes d'actions concrètes :**

- Rejoindre la campagne **Désarmer Bolloré** pour de l'éducation populaire, une cartographie interactive, des opérations marque-pages, des boycotts ciblés.



Président de Bolonyocte Consulting, Christophe Girardier est l'auteur de rapports sur la situation économique à la Réunion et à Mayotte, sous mandats de divers organismes comme la Cour des Comptes. Dans ces contextes, il a travaillé sur GBH, et ses analyses rencontrent les luttes menées contre ce groupe.

Les territoires d'Outre-mer ne sont pas sortis de l'économie de comptoir mise en place pendant la colonisation. On peut dire qu'aujourd'hui GBH, avec quelques autres groupes, joue le rôle de la Compagnie des Indes à l'époque : le contrôle de ce qui entre et sort des ports. Pour rappel, ni la puissance économique d'un acteur économique ni la concentration de marché ne sont, en soi, illégales. Elles le deviennent si l'acteur

dominant en abuse, avec un impact direct sur la liberté et le pluralisme concurrentiel. Dans les Outre-mer, nous sommes dans ce cas là avec GBH.

Une loi française stipule que chaque département d'Outre-Mer doit être doté d'un Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus (OPMR), indépendant de la préfecture. Leur mission est d'informer les citoyen·nes et les pouvoirs publics sur la problématique de la formation des prix, des revenus... Aujourd'hui, seul celui de la Réunion fonctionne malgré l'existence de budgets publics dédiés à tous les OPMR. Le consultant a quand même subi des pressions du préfet de la Réunion suite à la publication de ses rapports.

GBH est un cas typique d'un abus de position dominante dont les citoyen·nes sont victimes. D'après les chiffres analysés grâce à la publication des comptes et en les mettant en perspective avec les données économiques à la Réunion ou en Martinique, GBH ne peut plus nier être le principal contributeur à la vie chère. Cette situation est abjecte au sens économique, car ces territoires concentrent la plus grande proportion de leur population en dessous du seuil de pauvreté.

Girardier a répertorié cinq exemples d'atteinte à la concurrence, de différentes natures. La domination peut s'exercer par la taille, mais aussi par l'organisation conglomérale. En effet, GBH est en amont et en aval des marchés : il importe, produit, stocke, distribue et vend les marchandises. Le groupe fait également l'acquisition de sociétés : le rachat de VINDEMIA GROUP à la Réunion, autorisé par l'autorité de la concurrence malgré les alertes de l'expert, en est un exemple marquant. Le pouvoir de marché du groupe, s'exerçant en plus dans des territoires fermés, explique la triste situation des Outre-mer.

### **Pistes de solutions et actions concrètes :**

- Fixer un seuil maximal de part de marché (en chiffre d'affaires) des acteurs en Outre-mer (ne dépassant pas 25% par exemple) ce qui permettra des injonctions structurelles ;
- Interdire en Outre-mer les conglomérats présents en amont et aval du marché ;
- Créer une section spécialisée sur l'Outre-mer de l'autorité de la concurrence (ADLC), avec des pouvoirs propres pour éviter les décisions inadaptées de l'actuelle ADLC ;
- Taxer les grandes surfaces de plus de 2000 m<sup>2</sup> et interdire toute nouvelle grande surface supérieure à 2000 m<sup>2</sup> ;
- Exiger l'opérationnalité et l'indépendance des OPMR dans les Outre-mer ;
- Visibiliser les atteintes à la concurrence de GBH relevées dans ses rapports.



Le COAADEP porte un combat pour faire reconnaître les pathologies des ouvrier·ères agricoles victimes des pesticides, mais aussi pour la libération des terres et l'arrêt des monocultures (banane et canne à sucre).

Le collectif veut désarmer celui qui a été placé par l'État. Pour démanteler l'économie coloniale, il faut taper à la porte de l'Union Européenne, car c'est elle qui nourrit les familles békés. L'exploitation intensive de la banane et de la canne ne s'est pas faite naturellement. Lorsque l'État français a voulu capter des subventions de l'UE, les grandes familles békés, dont la famille Hayot, ont prédaté les terres et les cultures.

Il faut qu'un maximum de monde connaisse la situation de cette pollution au chlordécone, pesticide dont les derniers tests estiment entre 4000 et 11000 ans la durée de persistance. Ce sont les mêmes personnes qui ont imposé le chlordécone qui possèdent les bananeraies, qui aujourd'hui possèdent les supermarchés. Si on cultive sur ses terres on s'empoisonne, et si on ne veut pas être malade on achète chez le béké mais on paie plus cher pour des produits plus gras et plus sucrés.

Deux procès sont en cours, administratif et au pénal, mais peu de gens ont soutenu les parties civiles. Des millions de gens ont signé contre la loi Duplomb, mais très peu ont soutenu la marche du COAADEP contre le chlordécone et la cagnotte associée. Celle-ci permettra de financer un bus, véritable bureau mobile, afin d'aller à la rencontre des ouvrier·ères agricoles touché·es qui ne peuvent plus se déplacer, et risquent de décéder avant d'avoir obtenu justice.

La pollution au chlordécone, c'est un problème de santé publique dans lequel les femmes sont invisibilisées. Cancers du sein, endométriose, cancers de l'utérus, difficulté à la procréation, sont des fléaux qui nécessitent une science mieux ciblée sur les femmes.

Ni l'État ni les autres acteurs de ce scandale ne reconnaîtront pleinement leurs responsabilités. Au contraire, GBH fait toujours la pluie et le beau temps. Les processus administratifs, judiciaires et de politiques publiques sont lents. Comment pouvons-nous laisser passer 18 ans d'instruction et ne pas nous lever quand des personnes portent le combat ? C'est à nous d'agir car les mentalités coloniales sont toujours d'actualité.

### **Pistes d'actions concrètes :**

- Boycoter la banane de Guadeloupe et de Martinique ;
- Soutenir les parties civiles autour du 22 juin 2026 pour l'[appel du non-lieu](#) sur le chlordécone ;
- Financer la [cagnotte](#) du COAADEP.



Il est important d'apporter une parole, comme on dit en Océanie, pour participer à la formation d'une conscience collective sur ce qu'il se passe dans nos territoires.

La Kanaky fait partie de l'Océanie, qui est souvent mise en marge des grands mouvements de libération comme ceux des années 60-70. Peu de gens en parlent et savent vraiment ce qu'il s'y passe.

Le colonialisme qui se joue là-bas est un colonialisme français, où les mêmes rangiers qui viennent piétiner le sol en Kanaky sont ici à Paris. En 2024 c'est 30% des effectifs de la gendarmerie qui ont été mobilisés là-bas.

La structure économique de Kanaky est une économie de comptoir caractérisée par son exclusivité. Cette situation est justifiée par une taille de marché qui serait trop petite. Pourtant, la plupart des grandes fortunes viennent de l'accaparement des terres.

L'inégalité des richesses se superpose à l'origine ethnique. D'un point de vue spatial, le sud avec la capitale majoritairement blanche va s'accaparer toutes les richesses de ce territoire. Le nord de la grande terre et les îles vont être en marge de ce développement, ou plutôt de ce pillage.

La population kanak était estimée à 150 000 en 1853 à l'arrivée des colons. En 1917, le peuple kanak ne comptait plus que 21 000 personnes soit une baisse de 82% de la population. Comme en Martinique où les peuples premiers ont été éradiqués à l'arrivée des colons, le peuple kanak a aussi essuyé des répressions sanglantes.

Pour faire face à cette économie de pillage, le peuple kanak va alterner la lutte entre les voies institutionnelles et le rapport de force. Nous n'avons plus rien à attendre de cet État, des réformes et du statut d'autonomie. La voie des réparations ne viendra pas par là. La solution de l'indépendance est la seule valable. Un combat permis par la revendication indépendantiste fait que la Kanaky perçoit ses propres impôts. Ceci devrait être le plateau pour tous les autres territoires et colonies.

GBH avait jusqu'à récemment 60% de la grande distribution en Kanaky, détient une situation de monopole sur les pneus, les concessions automobiles, etc. Grâce aux statuts et les lois organiques kanak, la Haute Autorité de la Concurrence locale a sanctionné GBH en 2013 à verser 68 millions de Franc CFP pour des marges arrières illégales. Plus radicalement, on estime le montant total des dégâts suite aux soulèvements de 2024 à 2,2 milliards d'euros.

### **Pistes de solutions :**

- S'inspirer de la lutte du peuple kanak qui a alterné entre les voies institutionnelles et le rapport de force ;
- Développer des outils institutionnels autonomes (collecte et gestion des impôts, contrôle sur l'autorité de la concurrence, etc.)

## DÉMANTELER LES ÉCONOMIES COLONIALES : SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS



L'intervention de Mireille Fanon Mendès-France s'articule autour de deux axes principaux : des recours juridiques au niveau international et européen.

D'une part, il est proposé que des associations s'associent à une plainte collective contre l'État français pour manquement à ses obligations en matière de droit international, notamment le droit humanitaire protégeant les populations civiles en temps de guerre. Cette démarche viserait entre autres le projet européen Actus, impliquant la France comme co-financier et co-bénéficiaire aux côtés d'entreprises comme Thales et EDF, accusé de soutenir indirectement l'industrie militaire israélienne.

Selon le droit international, lorsqu'un État commet ou aide à commettre un acte illicite, sa responsabilité est engagée et il a l'obligation de réparation, par exemple en restaurant les territoires détruits. Cette question est mise en parallèle avec l'histoire coloniale française, marquée par des crimes contre l'humanité jamais réparés. Il y a la persistance d'un système économique et social où les victimes sont rendues responsables, illustré historiquement par la pénalisation des anciens esclaves devenus « vagabonds » après l'abolition.

Concernant les territoires ultramarins, l'État refuse de corriger un racisme institutionnel maintenant ces territoires dans un modèle économique hérité de la colonisation, favorable à de grands groupes. La situation des agriculteur·ices ultramarin·es est emblématique : longtemps soumis au bail à colonat — impliquant de céder une part des récoltes — contrairement au bail à fermage en France hexagonale, ils et elles ont subi une discrimination économique durable. Cette situation pourrait être portée devant l'Organisation internationale du travail (OIT) au titre de la convention 111 contre les discriminations.

La loi française de 2001 reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité est jugée essentiellement mémorielle, sans mécanisme réel de réparation, notamment sur l'accès à la terre pour les descendant·es d'esclavisé·es. Une autre piste évoquée serait un recours au niveau européen via la [Charte sociale européenne](#), bien que les territoires ultramarins en soient exclus. L'objectif serait d'obtenir réparation pour les conséquences économiques et sociales du système colonial, d'améliorer les droits des travailleurs et de favoriser un développement économique affranchi de cet héritage.

Les agriculteur·ices ultramarin·es, en tant que travailleur·euses français·es et européen·nes, sont légitimes à saisir ces instances pour faire reconnaître leurs droits et demander réparation.

### **Pistes de solutions et actions concrètes :**

- S'associer à une plainte contre l'État français pour violation du droit international à Gaza ;
- Déposez plainte de la part des agriculteur·ices ultramarin·es auprès de l'OIT et plus particulièrement la commission 111 contre le racisme au travail pour dénoncer le maintien des territoires colonisés sous un système économique colonial et discriminatoire ;
- S'associer ou déposer un recours au niveau européen vis à vis de la Charte sociale européenne et des droits associés + Signer la [pétition](#) de Kimbé Rêd Frech West Indies pour l'inclusion des territoires français dits d'Outre-mer dans la Charte sociale européenne [EDIT : le 19 mars 2026, la France a notifié l'extension de la Charte à ses pays dits "d'Outre-mer", tout en excluant la Kanaky : une mobilisation politique solidaire doit se poursuivre.]